

7.13. TD Paris, 15 juin 1994, Position de la France

Déclassifié

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE DEPARTEMENT VOUS SERAIT RECONNAISSANT DE PRENDRE DES SON RETOUR, L'ATTACHE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES POUR LUI TRANSMETTRE LE MESSAGE SUIVANT :

COMME LE MINISTRE L'AVAIT INDIQUE HIER AU SECRETAIRE GENERAL PAR TELEPHONE, LA SITUATION AU RWANDA APPELLE UNE REACTION INTERNATIONALE IMMEDIATE ET L'ACCELERATION DU DEPLOIEMENT DE CONTINGENTS DE L'ONU DANS CE PAYS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SOUHAITE QUE VOUS FASSIEZ PART A M. BOUTROS GHALI DE SON EMOTION ET DE SON ENGAGEMENT PERSONNEL SUR CETTE AFFAIRE.

UN DEPLOIEMENT RAPIDE DE LA MINUAR EST CRUCIAL. EN CONSEQUENCE, LA FRANCE A DEJA DECIDE DE CONTRIBUER IMMEDIATEMENT A L'EQUIPEMENT DES NOUVEAUX CONTINGENTS DE LA MINUAR POUR 20 MF, SELON DES MODALITES QUI VIENNENT DE RECUEILLIR L'ACCORD DES AUTORITES SENEGALAISES. ELLE SOUHAITE AUSSI QU'UNE DECISION PUISSE ETRE PRISE SANS DELAI SUR LE REDEPLOIEMENT D'UNE PARTIE DES TROUPES DE L'ONUSOM AU RWANDA. ELLE EST PRETE A DEPOSER CETTE SEMAINE UN PROJET DE RESOLUTION DANS CE SENS SI LE SECRETAIRE GENERAL L'ESTIME NECESSAIRE. LE DEPARTEMENT VOUS SERAIT RECONNAISSANT DE PREPARER, POUR CE CAS DE FIGURE, UN BREF PROJET.

LA FRANCE ETUDIE TOUTES LES AUTRES OPTIONS SUSCEPTIBLES DE CONTRIBUER A L'ARRET DES MASSACRES. SIGNE : LAPOUGE./.

